

Certification CAPPEI

CAPPEI (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE)

La diversité et l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés tout comme les évolutions législatives et réglementaires récentes nécessitent une évolution de la formation des enseignants des premier et second degrés exerçant leurs fonctions dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements et services, accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Cette formation s'adresse aux enseignants qui exercent leurs fonctions dans ces structures et ces dispositifs.

Elle vise à développer la spécificité des formes d'intervention des enseignants appelés à :

- exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
- exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
- exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

Textes officiels de référence

Décret 2017-169 du 10 février 2017 (Journal Officiel du 12 février 2017)

Arrêté du 10 février 2017 (Journal Officiel du 12 février 2017)

Circulaire 2017-026 du 14 février 2017 (BOEN n°7 du 16 février 2017) relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)

Parcours dispensés par l'ESPE :

- Parcours : coordonner une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (Ulis)/ Enseigner en Unité d'enseignement (UE) des établissements et services sanitaires et médico-sociaux
- Parcours : enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou en établissement régional d'enseignement adapté (Erea)
- Parcours : travailler en Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)
 - aide à dominante pédagogique
 - aide à dominante relationnelle (en partenariat avec l'ESPE de Lyon)

Organisation :

Cette formation se déroule en deux ans pour un total de 300 heures.

Lieu d'enseignement :

ESPE Clermont-Auvergne - site de Chamalières
36, avenue Jean-Jaurès
63407 Chamalières Cedex

Informations supplémentaires sur le [site du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand](#).

Contacts CAPPEI

Responsable de la certification

François Curien

francois.curien@uca.fr

Service formation continue professionnelle des personnels enseignants de l'académie

Maryline Chapert

04 73 31 73 08

Téléchargez la plaquette d'information

[Plaquette CAPPEI](#)